



EDITO

Michel SERRANO, Maire

Chères pontoises, chers pontois,

Cette nouvelle édition du bulletin municipal, qui se veut succincte, est l'occasion de vous faire partager les dernières et nombreuses réalisations dans notre commune, et mettre en lumière les prochains projets qui rythmeront encore sa permanente évolution dans les prochains mois.

Ainsi, cela ne vous aura pas échappé, des transformations ont encore été opérées et les annonces faites en début de mandat continuent à se concrétiser.

Tout d'abord, et vous savez que c'est un sujet qui me tient à cœur car la santé est l'affaire de tous et l'offre sur notre commune, une réelle préoccupation : la maison médicale est non seulement sortie de terre mais l'activité bat son plein grâce aux nombreux médecins généralistes et spécialistes qui ont fait le (bon !) choix de croire en cette implantation et apporter leur précieux savoir-faire pour nous accompagner au quotidien. Je remercie une nouvelle fois les porteurs du projet et tous les acteurs de cette belle réalisation ! Une maison médicale qui verra très prochainement à la rentrée l'arrivée d'un pédiatre et qui entraînera, à n'en pas douter, la venue de nouveaux spécialistes pour disposer d'une offre de soin pleine et entière de proximité. Sans oublier la Pharmacie qui a été transférée de la place de la République.

À l'Hôpital le nouveau service de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) compte 20 lits supplémentaires, il est opérationnel, l'inauguration ne devrait plus tarder.

Des travaux vont commencer dès ce mois de septembre pour la réhabilitation et l'agrandissement du service des Urgences ; et la création dans le service de Médecine d'une unité de 10 lits de Soins Palliatifs.

La vie de la cité n'est pas en reste, une belle médiathèque vient d'ouvrir ses portes, offrant une large palette de découvertes culturelles et d'activités pour tous, et le réaménagement du jardin de ville semble répondre aux attentes des familles à en croire sa fréquentation quotidienne et les rires remontant jusqu'aux fenêtres de la mairie ! Quel plaisir partagé !

La venue de nos amis allemands pour célébrer 60 années d'amitié entre nos villes, a été un vrai succès et offre de séduisantes perspectives pour renforcer nos liens déjà étroits, en particulier entre nos jeunes, par une rencontre qui se profile en septembre. Quelle chance de pouvoir trouver dans nos jeunesses respectives la volonté et la force de poursuivre la dynamique créée par ce jumelage et de rendre durables les liens qui nous unissent.

Enfin, des projets d'aménagement ambitieux sont en cours dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain » Avec nos homologues savoyards nous aurons prochainement l'honneur de vous les présenter !

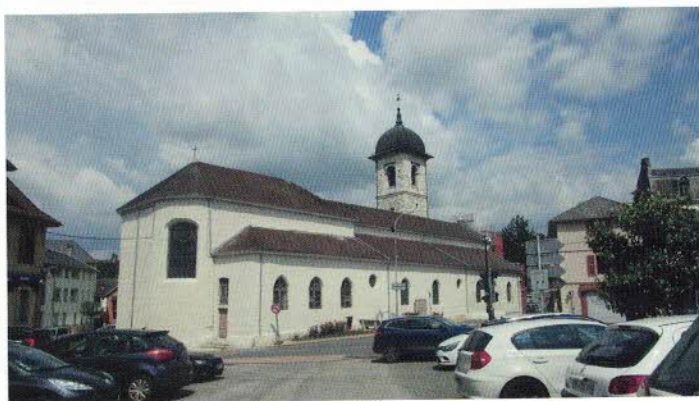
Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'été et une bonne rentrée!

Michel Serrano

TRAVAUX

RÉFECTION DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE ST CLÉMENT

Les travaux sont enfin terminés. De nombreuses difficultés ont considérablement augmenté le coût et le délai de réalisation, notamment l'apparition de fentes en façades et de fissures à l'intérieur du bâtiment certainement dues à la sécheresse qui modifie sa position. Des témoins ont été posés afin de vérifier que l'édifice peut être utilisé en toute sécurité.



LE PÔLE SANTÉ

L'aménagement par la commune des abords avec la création de 48 places de stationnement réservées aux usagers du pôle santé, est en cours de finalisation.

Le marquage sera réalisé en septembre ainsi que la clôture et l'aménagement paysager à l'automne prochain.

Afin de mieux intégrer le transformateur électrique dans le paysage une fresque sera peinte.



SÉCURISATION DE L'AVENUE DE LA BERGERIE

Afin de prendre en compte les demandes des riverains, des rencontres ont eu lieu avec la municipalité.

Les travaux débuteront l'automne prochain.

Deux plateaux seront aménagés afin d'apporter une solution aux problèmes d'excès de vitesse sur cette artère très fréquentée.

À la demande de la municipalité, l'implantation d'un radar fixe a été réalisée par les services de l'État.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les interventions nécessaires à l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h sur l'ensemble du territoire communal, excepté le centre-ville et le quartier du Magnin, sont terminées.

Le remplacement d'une part importante des 173 lanternes du centre-ville par des LED débutera en septembre.

Ces travaux permettront de limiter la consommation d'énergie et par la même de diminuer l'impact de l'augmentation de son coût sur le budget communal.

L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR MAIRIE ET PLACE DU 19 MARS 1962

Ces travaux ont été rendus possibles par le transfert des ateliers communaux vers le centre technique municipal construit en 2018 et par la déconstruction de huit bâtiments.

> **2018 Première tranche :**

Déconstruction de l'ancien garage des V.F.D. et de la salle Poulet.

> **2019 Deuxième tranche :**

Déconstruction des anciens ateliers communaux abritant le service voirie, de l'ancien garage des pompiers et d'un transformateur.

> **2020** Mise en chantier de la médiathèque par la communauté de communes.

> **2020-2021 Troisième tranche**

Déconstruction d'une maison d'habitation et de l'ancien Crédit Agricole Sud Rhône Alpes après acquisition par la mairie, et des toilettes publiques.

> **2022 Quatrième tranche**

Rénovation et agrandissement du jardin public de la mairie.

Un espace jeux pour enfants a été aménagé et des toilettes publiques installées.

Aménagement de 9 places de stationnement.

> **2023 Cinquième tranche**

Aménagement des 75 places de stationnement place du 19 Mars 1962.

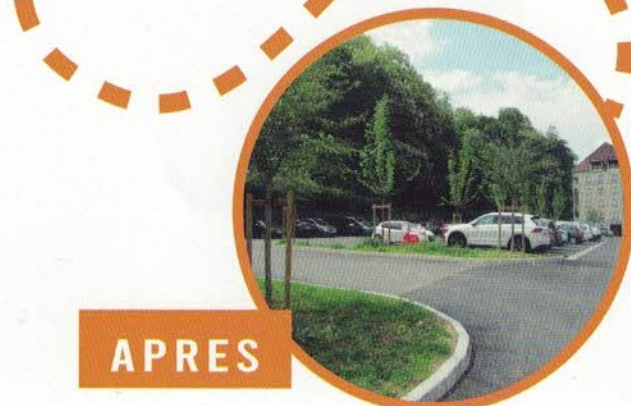
Ouverture au public de la médiathèque intercommunale le 10 juin.

Dans le cadre de la transition écologique, afin de lutter contre la sécheresse et la raréfaction de l'eau, ces travaux auront permis de désimperméabiliser une surface de 1500m² et la plantation de 33 arbres.

! Le balayage, le nettoyage, le désherbage, le déneigement et l'entretien du trottoir et du caniveau sont à la charge du propriétaire ou locataire des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal.

Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace de la commune doivent effectuer l'égommage des arbres, haies... situées sur leur propriété et dépassant sur le domaine public. Merci de prendre en compte cet arrêté municipal.

En effet de trop nombreux riverains ne respectent pas cette obligation, ce qui entraîne des protestations de la part des usagers des voies publiques et donne une mauvaise image de la commune.



PETITES VILLES DE DEMAIN

Retour sur la signature de la convention cadre

« Petite villes de demain » pour Pont de Beauvoisin Isère et Savoie

Le 2 juin 2023, la convention cadre a été signée, en Mairie de Pont de Beauvoisin Savoie, en présence des Préfets de l'Isère et de la Savoie.

C'est avec une grande fierté que les 2 Pont-de-Beauvoisin ont signé la convention cadre « Petites villes de demain », portée par l'État.

Avec nos amis savoyards nous unissons nos efforts pour transformer notre cœur de ville commun et améliorer la qualité de vie des habitants.

Ce contrat va permettre de révéler les atouts des 2 villes pour écrire une nouvelle page d'avenir !

Rénovation de l'habitat, développement d'une nouvelle offre commerciale en centre-ville, mise en valeur du Guiers,

de ses berges et du patrimoine, rénovation des espaces publics, transition écologique... Nous avons validé le 09 juin 2023 avec les Préfets de Savoie et de l'Isère ainsi que les élus nationaux et locaux, la feuille de route de cette redynamisation.

Voir aboutir cette 1ère étape après un long travail en commun, parfois difficile mais très stimulant, est une réelle satisfaction pour la municipalité.

C'est le début d'un projet structurant pour notre agglomération visant à embellir et rendre nos deux communes plus accueillantes et attractives.

Merci à toutes les personnes qui se sont engagées dans ce projet, aux élus référents et à notre chargée de projet, aux Communautés de Communes, à la CCI Nord-Isère, aux services de l'État 38 et 73 et aux conseils départementaux de l'Isère et de la Savoie.



RETOUR EN IMAGES SUR LES DERNIERES MANIFESTATIONS PONTOISES

60ème ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE LES COMMUNES DE PONT DE BEAUVOISIN (38 & 73) ET LA VILLE D'ERBACH, EN ALLEMAGNE



Le long week-end de l'Ascension a été l'occasion de nombreuses festivités pour célébrer 60 années de jumelage entre nos communes et la venue de nos amis d'Erbach. La journée du 19 mai a été consacrée aux cérémonies officielles pour accueillir la délégation d'Erbach. Discours officiels, déambulation dans les rues et découverte des 3 œuvres et inauguration des armoiries réalisées par les conseils municipaux jeunes sur le Pont François 1er.



Le samedi 20 mai, de nombreuses animations proposées à tous les pontoises et pontois, ont égayé le Champ de Mars et ont été l'occasion de rencontres avec la délégation d'Erbach. Des stands tenus par les associations, des démonstrations de sculptures, un spectacle de danse ou encore l'organisation d'une pétanque franco-allemande, les associations et élus pontois se sont mobilisés pour l'organisation de cette journée festive, et nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré pour faire de cette journée un vrai succès ! Le soixantième anniversaire du jumelage a été dignement fêté et l'amitié entre nos villes promet de durer encore longtemps.

HISTOIRE DE 60 ANS DE JUMELAGE

Là où tout commence...

En mai 1959, le groupe folklorique des Magnauds se rend en Allemagne à une rencontre internationale de groupes folkloriques de sept pays différents. Lors de leur séjour, les Magnauds se lient d'amitié avec le groupe allemand Hans von der Au d'Erbach. Un soir, Otto Egner, membre du groupe allemand, évoque son vécu de soldat lors de la Première Guerre mondiale, rappelant que les Français et les Allemands se zavitailaient en eau à une fontaine située entre leurs lignes, sans s'attaquer. C'est alors que Philippe Charat, le président des Magnauds, se lève et tombe dans les bras d'Otto Egner en révélant qu'il était dans les lignes ennemies. Cette rencontre et cette anecdote marquent le début d'une amitié durable entre les deux hommes.



Le temps de formaliser le pacte...

En 1963, lors de leur troisième voyage en Allemagne pour la Semaine internationale du folklore, Philippe Charat échange avec le maire d'Erbach et évoque son souhait de rapprocher les villes d'Erbach, Pont-de-Beauvoisin et Pont-de-Savoie. Cette idée est accueillie favorablement et Philippe Charat contacte alors le maire de Pont-de-Beauvoisin/Isère, M. Marrel, pour lui exposer le projet. Malgré ses réticences liées aux événements de la Seconde Guerre mondiale, M. Marrel finit par se rallier à l'idée grâce aux arguments d'André Marter, un membre juif du Conseil Municipal de Pont/Savoie, qui prône la réconciliation sans oublier l'histoire.



Un aboutissement heureux...

Ainsi, petit à petit, M. Marrel est convaincu de la nécessité de faire quelque chose pour que les horreurs de la guerre ne se reproduisent plus. À l'automne 1962, il reçoit une lettre du maire d'Erbach, M. Borchers, qui montre que les Allemands sont également favorables au projet. Ce sont les prémices du jumelage entre les villes de Pont-de-Beauvoisin et Erbach, qui sera officialisé en 1964.

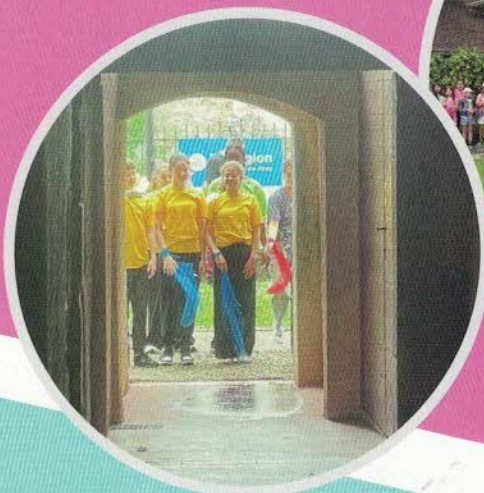
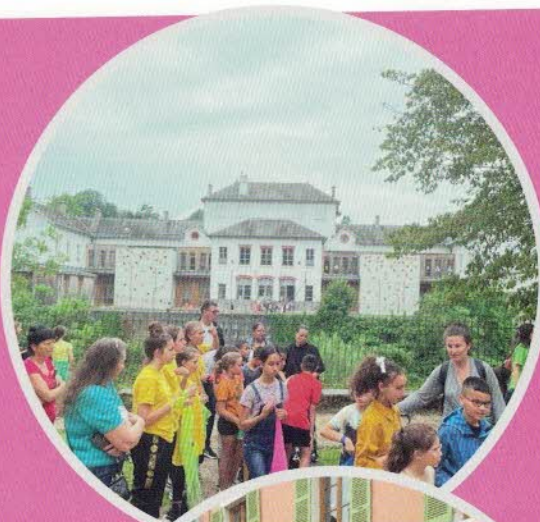


PONT QUI DANSE

19 juin 2023

L'événement qui fait danser les rues de nos villes !

Cette année, Pont qui Danse a encore permis de rassembler petits et grands autour de la danse et de bouger ensemble ! Merci aux associations et collectifs de citoyens, citoyennes grâce à qui cette journée festive a encore été possible ! Merci également aux écoles et à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour participer à ce bel événement.



PONT EN MUSIQUE

24 juin 2023

Encore un beau succès cette année pour « Pont en musique », l'événement organisé par les deux municipalités dans le cadre de la fête de la musique.

Malgré une météo instable, les rues de nos villes ont quand même pu vibrer au son des différents groupes de musique et associations mobilisés pour l'occasion.



INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE «LA TRAVERSÉE» LE 7 JUILLET

La nouvelle médiathèque «La Traversée» a ouvert ses portes le 10 juin 2013 et a été officiellement inaugurée le vendredi 7 juillet, par Bernard Badin, Président de la Communauté de communes, Michel Serrano, Maire de Pont de Beauvoisin, et les représentants de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et du Département de l'Isère.



FÊTE DU 14 JUILLET

Feu d'artifice et soirée dansante organisée
le 14 juillet



MANIFESTATIONS A VENIR

PONT & LUMIERES

Buvette et restauration





Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- > Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- > Les samedis de 9h00 à 12h00, et de 15h00 à 19h00
- > Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

SITE INTERNET



Mairie - 3bis avenue Gabriel Pravaz
 - 38480 Pont-de-Beauvoisin 04 76 37 00 10 -
 accueil@mairie-pontdebeauvoisin38.fr
 Directeur de la Publication : Michel SERRANO
 Coordination : Sarah LADON
 Bulletin Communal - Date de publication : Septembre 2023
 Tirage : 2000 exemplaires
 Création Impression : Insolit 04 76 37 33 90

SB services 3D

Déménagement - Débarras - Désencombrement

SB services 3D

Simon BOUQUIN

06 27 35 05 75

sbservices3d@gmail.com

Pont de Beauvoisin

